

Lettre de rentrée 2025.2026

Madame, Monsieur,

Quelques mots pour vous souhaiter d'excellentes vacances ainsi que la bienvenue aux nouvelles familles.

Je vous transmets certaines informations nécessaires pour la rentrée 2025/2026.

1/ Rentrée :

Nous serons 369 élèves sur l'école répartis en 13 classes comme suit :

- 1 Classe de PS
- 1 Classe de PS/MS
- 2 classes de MS/GS
- 2 classes de CP
- 1 classe de CP/CE1
- 1 classe de CE1
- 1 classe de CE1/CE2
- 1 classe de CE2
- 3 classes de CM1/CM2

L'équipe enseignante sera composée de 13 enseignants, 6 ASEM et 4 personnels éducatifs.

Nous nous retrouverons :

Le lundi 1er septembre : date de rentrée des élèves selon les horaires suivants :

Côté « bvd de Strasbourg » :

08h45 : appel des élèves de cycle 3 : CM1 et CM2

09h00 : appel des élèves de cycle 2 : CE2, CE1 et CP

Côté « rue des Aiguerelles » :

09h30 : accueil des élèves de GS dans la cour des maternelles.

Pour eux, journée de classe normale dès le lundi. (cantine et garderie)

10h00 : accueil des élèves de PS nés entre le 01/01/2022 inclus et le 15/04/2022.

Ces élèves n'auront classe que le lundi matin, il n'y aura pas de cantine pour eux ; mardi leur journée de classe sera normale.

10h15 : accueil des élèves de PS nés entre le 15/09/2022 et le 31/12/2022.

Ces élèves n'auront classe que le matin, il n'y aura pas de cantine pour eux ; ils n'auront pas classe le mardi.

14h30 : accueil des élèves de MS.

Pour eux, journée de classe normale dès mardi.(cantine et garderie)

Le mardi 2 Septembre : côté « rue des Aiguerelles »

09h30 : accueil des élèves de PS nés entre les 16/04/2022 inclus et le 14/09/2022 inclus.

Ces élèves n'auront classe que le matin, il n'y aura pas de cantine pour eux.

Les classes sont constituées par l'équipe enseignante qui connaît les élèves et leurs besoins, tout en respectant certains critères de constitution du groupe (mixité, hétérogénéité, amitié..). Elles sont ensuite validées par la direction. Je vous remercie, par avance, de nous faire confiance.

Les élèves découvriront leur groupe classe et leur enseignant le jour de la rentrée.

2/ listes des fournitures : Elles sont réparties de la façon suivante : (cf onglet « fournitures »)

- Liste unique pour les maternelles (cycle 1)
- Liste pour les élèves de CP
- Liste pour les élèves de CE1
- Liste pour les élèves de CE2
- Liste unique pour les élèves de cycle 3 (CM1 et CM2)

Quelques fournitures supplémentaires pourront être demandées par l'enseignant de votre enfant, le jour de la rentrée.

3/ Horaires des cours : 08h45/11h45 et 13h30/16h45

Sortie des classes élémentaires : côté « bvd de Strasbourg »

	CP1	CP2	CP/CE1	CE1	CE2	CE1/CE2	CM1/CM2-1	CM1/CM2-2	CM1/CM2-3
Porte C	X		X	X					
Porte B						X	X	X	
Porte A		X			X				X

Sortie des classes maternelles : côté « rue des Aiguerelles »

	PS	PS/MS	MS/GS-1	MS/GS-2
MATIN	11h40	11h40	11h40	11h40
APRES MIDI	16h35	16h35	16h40	16h40

4/ Temps périscolaire :

Garderie éducative du soir (2€ la présence à partir de 17h00) : L'élève pourra rester en garderie sans inscription préalable. À 17h00, un appel sera fait : les présences de vos enfants vous seront facturées à la fin de chaque mois. Les élèves iront tous en étude pour faire leurs devoirs, en autonomie, durant un temps de 15mn minimum. Passé ce délai et les devoirs terminés, ils pourront, au choix, aller jouer en extérieur ou rester en intérieur faire une activité.

A compter du 1^{er} septembre la garderie se terminera à **18h30**. Passé cet horaire les retards seront comptabilisés et facturés.

Garderie du matin : elle est payante (0.80€) de 07h30 à 08h30 pour les élémentaires et de 07h45 à 08h30 pour les maternelles.

Pour une meilleure gestion de ces appels, vos enfants auront un badge accroché au cartable, merci de ne pas le détacher. Pour tout badge égaré, la somme de 5 € vous sera facturée.

Activités périscolaires : Ce sont des activités proposées aux élèves à partir du CP, essentiellement sur le temps de la pause méridienne et qui permettent de s'initier à des domaines parfois inconnus.

Par manque d'espace nous sommes dans l'obligation de réduire le nombre d'activités durant la pause méridienne.

La participation à ces activités ne peut se faire que sur inscription et après réception du paiement.

Les activités se dérouleront du 06 octobre 2025 au 19 juin 2026 selon le planning suivant :

- Mardi : arts visuels (ous réserve, car pour l'instant notre partenaire n'a pas d'intervenants disponibles)/ éveil à la foi chrétienne
- Jeudi : hip-hop / chorale / échec
- Vendredi : anglais/ taekwondo/hapkido

Les inscriptions à toutes ces activités se feront dès la rentrée, en mettant dans une enveloppe au nom de l'élève, le bulletin d'inscription, le justificatif médical si besoin, et le règlement. Toute pièce manquante annulera l'inscription. L'enveloppe sera à déposer dans la boîte aux lettres du 24 bvd de Strasbourg. Pour toute questions concernant ces activités, merci de contacter le « secrétariat école » par le biais d'école directe.

5. Temps d'éveil

Un temps d'éveil à dimension pastorale, (formation humaine et/ou culture chrétienne) d'1h par semaine est prévu pour toutes les classes. Il vous sera présenté par les enseignantes en début d'année.

Un atelier « Vie et Foi chrétienne » est proposé aux enfants du CP au CM le mardi de 12h30 à 13h15. Ces rencontres font partie des propositions de notre établissement et sont donc gratuites. Pour toute inscription voir la fiche en annexe.

Des rencontres spécifiques pour la préparation aux sacrements (Baptême, communion) sont proposées aux enfants de CM1 - CM2. Merci de consulter le document annexe pour toutes informations et inscriptions.

6/ Documents administratifs :

Le code école directe reste inchangé par rapport aux années précédentes.

RESTAURATION : procédure et fonctionnement

Vous avez, désormais, accès à tout ce qui concerne la restauration scolaire sur votre compte école direct.

1 / Consultation du solde :

Sur l'onglet accueil ou situation financière (votre porte-monnaie) de votre espace famille vous avez accès au solde actuel du porte-monnaie de vos enfants.

2/ Paiement

Dans l'onglet paiement en ligne, pour le règlement de la cantine, il vous suffit d'ajouter l'article au panier et de modifier le montant à droite. Il ne vous restera plus qu'à valider et procéder au règlement.

3/ Réservation

Je choisis le régime demi-pensionnaire : Les repas sont réservés automatiquement pour toute l'année. Si vous le souhaitez, de manière exceptionnelle, vous pouvez annuler une réservation en respectant le délai de 48h.

Je choisis le régime Externe : Je dois réserver le repas de mon enfant 48h à l'avance pour bénéficier du tarif normal.

Attention : votre Enfant est sous le régime demi-pensionnaire par défaut, si vous souhaitez prendre la main sur les réservations, merci par retour de mail de m'indiquer que vous choisissiez le régime externe.

Nous vous rappelons, que le repas unitaire réservé est au tarif de 5.85€. En cas d'oubli de réservation (uniquement pour les élèves externes), une majoration unitaire d'un euro sera alors appliquée.

Tout repas réservé, non consommé, sera facturé au tarif normal (5.85€)

Si mon enfant est noté absent à l'appel du matin, la réservation est automatiquement annulée.

Petit complément technique pour accéder à la réservation / annulation du repas de vos enfants. Dans votre espace famille, il vous faut cliquer sur le petit "+" à côté de la photo de l'enfant pour ouvrir l'onglet de réservation. N'oubliez pas de valider ;)

ASSURANCE : cf lien joint

ENTREES/SORTIES :

Les entrées des élèves élémentaires se font porte C.

Les sorties des élèves élémentaires se font porte A, B, C selon planning donné page précédente.

Entre 11h30 et 14h00, un élève malade pourra être récupéré par la famille à la porte A uniquement.

Les cartes de sortie matérialisées qui ont été commandées, seront à récupérer les 27,28,29 au secrétariat (porte A) de 09h00 à 12h00 et de 13h à 16h30.

7/ APEL : L'association des parents de l'enseignement libre vise à améliorer les conditions de vie de notre école en proposant diverses activités, favoriser les rencontres, accompagner et être solidaire de la vie de l'établissement.cf document joint.

8/ Dates importantes : 2025.2026

Rentrée des élèves : 1er septembre

Réunion d'informations générales : **lundi 01 septembre à 17h15.** (Entrée porte A et réunion au réfectoire)

Réunion parents-enseignants :

- **Cycle 1** :
 - MS/GS- 1 et MS/GS-2 : **jeudi 04 septembre à 17h00**
 - PS et PS/MS : **mardi 2 septembre à 17h00**
- **Cycle 2** :
 - Parents élèves de CP (2 classes de CP et les CP de la classe de CP/CE1) : **lundi 8 septembre à 17h**
 - Parents des élèves de CE1 (CE1 de la classe CP-CE1 et CE1) : **mardi 9 septembre à 17h00**
 - Parents élèves de CE2 et CE1/CE2 : **jeudi 11 septembre à 17h00**
- **Cycle 3** : classes de CM1/CM2 : **lundi 22 septembre à 17h00**
-

La garderie est gratuite pour tous, les soirs de réunions.

Photo de classe : jeudi 25 septembre

Journée pédagogique : pas de classe, ni garderie ce jour-là : lundi 10 novembre

Fêtes :

- Marché de Noël : mardi 16 décembre 2025
- Carnaval : 17 février 2026
- 5 JUIN 2026 : Grande Fête de l'établissement : 150 ans de l'établissement et 800 ans de Saint François d'Assise :
Pas de classe , ni garderie ce jour-là, la journée est dédiée à la fête en famille (les élèves seront sous la responsabilité de leur parents) Des informations plus détaillées sur le déroulement de cette journée vous parviendront tout au long de l'année scolaire .

Ponts de l'Ascension : du mardi 12 Mai après la classe au lundi 18 mai au matin

Vacances d'été : mardi 30 juin après les cours

Certaines dates sont données sous réserve de modifications

Je vous souhaite de très belles vacances, ensoleillées, et remplies de joie pour vous et vos enfants.

Bien cordialement

L.CARRERA
Chef d'établissement école